

Jeudi 9 février 2023

TRANQUILLITE PUBLIQUE :

Améliorer la qualité de vie des Rouennaises et des Rouennais, une action prioritaire du mandat

La Ville de Rouen met en œuvre des mesures de sécurité pour améliorer la qualité de vie de ses administré.e.s : recrutement de 11 policiers (+ 20%) et création d'une brigade de nuit, développement significatif de la vidéoprotection (+ 60% depuis le début du mandat), application « Umay » pour sécuriser les déplacements et ainsi, lutter contre le harcèlement de rue, travail en étroite collaboration avec la Direction Départementale de Sécurité Publique avec laquelle sont notamment organisées de nombreuses interventions conjointes...

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie et Kader CHEKHEMANI, Adjoint au Maire en charge de la Tranquillité Publique : « Si la sécurité publique demeure une responsabilité de l'Etat, la Ville contribue également au maintien de la tranquillité publique. Conformément aux engagements pris, plusieurs actions sont mises en œuvre avec un effort considérable pour revenir au niveau des villes comparables en matière de vidéoprotection et surtout la mise en place d'une nouvelle brigade de nuit à compter d'avril prochain. Pour autant, et même si nous nous réjouissons des renforts obtenus par la Direction Départementale de Sécurité Publique, nous continuons à demander des effectifs de Police Nationale supplémentaires et pérennes. »

Actions concrètes pour la sécurité :

. **Brigade de nuit** : Les 11 agents recrutés (femmes et hommes, policiers municipaux de carrière ou anciens militaires de la gendarmerie nationale) terminent actuellement leurs formations obligatoires (comme par exemple : le contrôle des établissements de nuit, la prise en charge et accueil des victimes de violences intrafamiliales ainsi que celle des personnes en situation de prostitution...) et seront opérationnels comme annoncé le **samedi 1^{er} avril prochain**. Ils sont d'ores et déjà sur le terrain en renfort des équipages de jour. Pour rappel, les agents travailleront de 20H15 à 3H30 sur 5 nuits (du mardi au samedi).

. **Vidéoprotection (43 en 2020, 109 en 2024, soit + 60 %)**:

A ce jour, la Ville de Rouen compte, 67 caméras de vidéoprotection. D'ici le début du second trimestre 2023, 19 caméras supplémentaires porteront le total à 86. Il est d'ores et déjà décidé l'installation de 23 caméras supplémentaires, soit **109 caméras** d'ici le début du premier trimestre 2024 (150 avec celles du poste de commandement et de régulation du trafic routier (PCRT)).

En 2022, **143** faits visionnés en direct par les opérateurs du Centre de Supervision Urbaine (CSU) ont donné lieu à une intervention de la police, aussi bien municipale que nationale. La vidéoprotection est un outil de prévention situationnelle incontournable et joue également un rôle de sécurisation des interventions et contribue efficacement à la résolution des affaires. **A titre d'exemple**, en décembre dernier, les agents du CSU ont permis l'arrestation par la Police Nationale d'auteurs de vols à la roulotte dans plusieurs véhicules rampe Bouvreuil. Ils ont pu aussi constater la vente de produits stupéfiants devant l'église Saint-Sever et permis une interpellation par la Police Nationale.

. **Application UMay** : Lancée en mai 2022, Rouen était la première ville normande à signer un partenariat avec Umay pour poursuivre son engagement de tranquillité publique, et notamment en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes. L'application compte près de 2 000 abonnés actifs sur la Ville de Rouen et permet de sécuriser ses trajets via la géolocalisation. Une cinquantaine de bars, restaurants, commerces et lieux publics ont rejoint le réseau dans tous les quartiers de la ville et surtout l'hyper centre, qui concentre les sorties nocturnes. Pour les commerçants labellisés « safe place », intégrer le réseau permet d'accéder à l'accueil des victimes et de leur offrir un sas bienveillant et sécurisé.

. **Prévention de la délinquance** : Pour compléter les actions de prévention des violences faites aux femmes, plusieurs axes de travail ont été développés en terme de tranquillité publique et prévention de la délinquance chez les plus jeunes. Les agents de prévention et de tranquillité publique de la ville sont présents du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15 sur l'ensemble du territoire pour prévenir les conflits et problématiques liées aux occupations illicites des espaces publics pouvant entraîner des nuisances. Un travail étroit est mené avec les différentes institutions pour le repérage des jeunes décrocheurs pouvant basculer dans des comportements délinquants. Un accent est également donné sur l'accompagnement à la parentalité dans le cadre de dérives adolescentes (réseaux sociaux, harcèlement, éducation...).

La Ville a par ailleurs mis en place une équipe de 6 médiateurs jeunesse sur les Hauts de Rouen et le quartier Grammont pour compléter sur le **terrain**, l'action menée contre le décrochage scolaire ou d'accompagner les jeunes dans leur projet d'insertion.